

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce seizième jour de janvier deux mille dix-sept (16 janvier 2017) à 19 h 30, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
Mme Francine Boulanger, conseillère  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

### *Ouverture de la séance*

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire procède à la lecture de la pensée du mois :

« Être libre ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres. »

Nelson Mandela

### *1. Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Ordre du jour

*Ouverture de la séance*

*1. Lecture et adoption de l'ordre du jour*

*Mot du maire*

2. *Adoption des procès-verbaux*
3. *Correspondance*
4. *Trésorerie*
5. *Adoption des comptes fournisseurs*
6. *Engagements de crédits – Janvier 2017*
7. *MRC de Maskinongé – Approbation du règlement d'emprunt 250-16*
8. *Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – Approbation par les personnes habiles à voter du Règlement 436-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 2 675 000 \$ pour la mise à jour du système de traitement des eaux usées*
9. *Modification de la résolution numéro 2016-12-510 - Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil - 2017*
10. *Demande en vertu de l'article 239 de la L.A.U. – Demande de délai – Adoption du plan et des règlements d'urbanisme*
11. *Approbation de la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des impôts fonciers et nomination d'un enchérisseur – Dépôt à la MRC de Maskinongé*
12. *OMH de Saint-Étienne-des-Grès - Approbation des prévisions budgétaires 2017*
13. *Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Étienne-des-Grès- Nomination des représentants au conseil d'administration*
14. *Aide financière 2017 - Agrandissement de l'immeuble de la COOP de Solidarité Santé Les Grès*
15. *Subvention toilettes à faible débit – Versement – Matricule 6044-95-1664*
16. *Octroi de subventions aux organismes et versement*
17. *Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2017*
18. *Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Adhésion 2017*
19. *PME en santé – Adhésion de la municipalité*
20. *Le Stéphanois inc. – Renouvellement de contrat pour l'année 2017*
21. *Octroi de contrat – Coopérative Gestion Phénix – Collecte des encombrants*
22. *Octroi de contrat – Art Ciment Décoration s.e.n.c. – Fabrication pots à fleurs*
23. *Henri St-Amant et Fils – Avenant au contrat n° 5 – Bâtisse multifonctionnelle*
24. *Autorisation à demander des soumissions pour l'implantation d'un système de télémétrie, de régulation et d'acquisition de données aux installations d'eau potable*

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

25. *Autorisation à demander des soumissions pour la rénovation du plancher de la salle communautaire*
  26. *Autorisation à demander des soumissions pour la fourniture d'un tracteur multifonctionnel*
  27. *Autorisation à demander des propositions de prix pour la fourniture d'une tondeuse pour le terrain de soccer*
  28. *Autorisation à demander des propositions de prix pour le remplacement des lumières au garage municipal*
  29. *Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) - Adhésion annuelle 2017*
  30. *Demande de modification – Ministère des Transports (MTQ) - Dispositions au sujet du stationnement sur le chemin des Dalles*
  31. *Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports (MTQ)*
  32. *Nomination d'une personne désignée pour participer au comité opérationnel – Entente de collaboration pour les situations d'insalubrité dans les habitations*
  33. *COMBEQ – Adhésions 2017*
  34. *COMBEQ – Inscriptions – Congrès 2017*
  35. *COMBEQ – Inscriptions – Formations 2017*
  36. *Association québécoise d'urbanisme – Renouvellement de l'adhésion 2017*
  37. *Carnaval d'hiver – Autorisation d'embauche de moniteurs*
  38. *Association québécoise du loisir municipal (AQLM) – Renouvellement de l'adhésion 2017*
  39. *Renouvellement du bail emphytéotique – Âge d'Or*
  40. *Demande de subvention – École Ami-Joie - Défi Pierre Lavoie*
  41. *Le Noël du Pauvre – Demande d'accès gratuit à la salle communautaire*
  42. *Motion de félicitations – Organismes - Les carrioles chantées*
  43. *Affaires diverses*
- Période de questions*
44. *Clôture de la séance*

2017-01-001

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, appuyé de Jocelyn Isabelle et il est résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### *Mot du maire*

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il profite de l'occasion pour souhaiter aux Stéphanoises et Stéphanois, au nom de toute l'équipe

municipale, une très bonne année 2017 : de la santé, de la prospérité et beaucoup de petits bonheurs avec leurs proches.

Il énumère les nombreux projets prévus pour l'année 2017 :

- Bâtisse au terrain de soccer des Dalles;
- Bouclage de la rue Saint-Honoré;
- Aménagement du parc sur la rue François-Chrétien;
- Finalisation, par l'achat d'une boîte pour le camion-porteur, de l'acquisition d'une unité d'urgence pour le service des incendies;
- Mise en vente du terrain de l'ancien garage municipal/caserne;
- Renouvellement de la convention collective des pompiers;
- Télémétrie;
- Remplacement des lumières de rues;
- Mandat pour la préparation des plans et devis pour le prolongement d'aqueduc destiné à desservir le secteur des Grès;
- Démolition de la bâtisse qui abritait anciennement le bar le Trio et des anciennes bâtisses au parc des Grès;
- Réalisation d'un troisième étang aéré.

Ensuite, il fait part aux citoyens du fait que l'équipe municipale travaille en étroite collaboration avec le ministère des Transports afin d'améliorer la sécurité relativement à la traverse de piétons au coin du chemin des Dalles et de la rue Principale.

Dans un tout autre ordre d'idées, il évoque la problématique qu'ont connue dernièrement certains résidents quant à la cueillette de la récupération. Il assure que la municipalité en a été informée et qu'elle travaille avec la Régie de gestion des matières résiduelles afin de remédier à la situation.

En terminant, le maire invite les citoyens à participer aux activités extérieures et à découvrir, ou redécouvrir, les nombreux aménagements dont ils peuvent bénéficier, dont le sentier pédestre hivernal, le sentier de raquette, la piste de ski de fond, les trois patinoires et la glissade au parc des Grès. Il les convie aussi en grand nombre au Carnaval Optimiste qui aura lieu du 3 au 5 février prochain et qui débutera par l'inauguration de la nouvelle bâtisse au parc des Grès, suivi d'un feu d'artifice et de la Randonnée du maire.

Robert Landry,  
Maire

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

### 2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2017-01-002

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et il est résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 et de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2017-01-16 préparé par madame Josiane Pellerin, greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2017-01-003

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2017-01-16.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 4. Trésorerie

Rien à ce point.

### 5. Adoption des comptes fournisseurs

2017-01-004

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver :

- Les déboursés pour la période du *1<sup>er</sup> au 31 décembre 2016* totalisant 246 841,46 \$.
- Les comptes à payer *au 31 décembre 2016* au montant de 85 124,01 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

---

Nancy Larocque.  
Secrétaire-trésorière adjointe

**Camions Lussier Lussicam inc. – Fourniture camion porteur**

**2017-01-005**

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Camions Lussier Lussicam inc. de la facture n° 027145 de 34 518,00 \$, avant taxes, pour la fourniture d'un camion porteur, dans le cadre du projet d'acquisition d'une unité d'urgence pour le service incendie. (résolution numéro 2016-11-476)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Les Entreprises Carl Marchand – Décompte progressif n° 2 - Remplacement conduites rues Principale et du Parc**

**2017-01-006**

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Les Entreprises Carl Marchand de la facture n° 01147 de 257 420,05 \$, avant taxes, en tenant compte de la recommandation de l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, M. Adil Lahnichi, représentant le décompte progressif n° 2, dans le cadre des travaux de remplacement de conduites sur les rues Principale et du Parc, réalisés au 21 novembre 2016. (résolution numéro 2016-08-338)

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité ledit décompte n° 2.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**SNC-Lavalin inc. - Honoraires professionnels – Contrôle qualitatif des matériaux Chantiers conduites rues Principale et du Parc**

**2017-01-007**

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à SNC-Lavalin inc.

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

de la facture n° 1277959 de 1 213,00 \$, avant taxes, représentant les honoraires professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux sur les chantiers de remplacement de conduites sur les rues Principale et du Parc, pour la période se terminant le 31 octobre 2016. (résolution numéro 2016-09-380)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### *Eurovia Québec Construction – Décompte progressif n° 2 définitif et certificat de réception définitive des ouvrages – Travaux de voirie – Avenue de Saint-Thomas-de-Caxton*

2017-01-008

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Eurovia Québec Construction de la facture n° 5802022076 de 16 592,60 \$, avant taxes, en tenant compte de la recommandation de l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, M. Adil Lahnichi, représentant le décompte progressif n° 2 définitif constituant la retenue de 5 %, dans le cadre des travaux de voirie sur l'avenue de Saint-Thomas-de-Caxton, réalisés au 13 juillet 2015. (résolution numéro 2015-05-177)

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité le décompte n° 2 final et le certificat de réception définitive des ouvrages.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### *MRC de Maskinongé – Honoraires professionnels – Dossier divers*

2017-01-009

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à la MRC de Maskinongé des factures suivantes :

N° de facture	Montant (avant taxes)	Projets
100187	30,00 \$	Côte de l'église – Mur de soutènement
100189	75,00 \$	Plans et devis – Prolongement rue du Parc
100194	15,00 \$	Plans et devis – Égout – Rue Principale
100196	197,50 \$	Plans et devis – Rues Principales et du Parc
100197	45,00 \$	Plans et devis – Aqueduc – Égout – Rues Principale et du Parc
100198	1 067,50 \$	Plans et devis – Aqueduc – Rue du Parc
100199	1 920,00 \$	Plans et devis – Aqueduc – Rue Principale

100210	475,00 \$	Soutien technique – Dek hockey
100215	30,00 \$	Estimation du coût de prolongement d'aqueduc et d'égout - rue Principale
100226	472,44 \$	Service technique – Dek hockey
	<b>TOTAL : 4 327,44 \$</b>	

Ces factures représentent les coûts reliés à divers projets réalisés au cours de l'année 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Construction Henri St-Amant – Demande et certification de paiement n° 7**  
**Bâtisse multifonctionnelle**

**2017-01-010**

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Construction Henri St-Amant du certificat de paiement n° 7 de 72 462,52 \$, avant taxes, suivant la recommandation de la firme Renée Tremblay, architecte, représentant les honoraires professionnels pour la construction de la bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès, pour la période se terminant le 13 décembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Matériaux Lavergne inc.- Fourniture de matériaux – Bâtisse multifonctionnelle**

**2017-01-011**

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Matériaux Lavergne inc. de la facture n° 0674967 de 969,00 \$, avant taxes, datée du 1<sup>er</sup> décembre 2016, représentant les coûts pour la fourniture de matériaux, dans le cadre de la construction de la bâtisse multifonctionnelle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Bureau en gros - Fourniture de mobilier – Bâtisse multifonctionnelle**

**2017-01-012**

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Bureau en gros de la facture n° 49085, datée du 7 décembre 2016, de 2 945,91 \$, avant taxes, représentant les coûts pour la fourniture de mobilier, dans le cadre de la réalisation de la bâtisse multifonctionnelle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT



## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

### Claude Gélinas et Fils inc. – Système électrique – Bâtisse multifonctionnelle

2017-01-013

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Gélinas et Fils inc. des factures n<sup>os</sup> 10861 et 10864, datées du 30 décembre 2016, d'un montant respectif de 10 778,08 \$ et 1 690,43 \$, pour un total de 12 468,51 \$, avant taxes, représentant les coûts pour l'installation d'un système électrique, dans le cadre de la réalisation de la bâtisse multifonctionnelle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### A Plus Construction – Certificat de paiement n<sup>o</sup> 5 et certificat de fin des travaux – Rénovation plafond salle communautaire

2017-01-014

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à A Plus Construction de la facture n<sup>o</sup> 4220 de 8 431,84 \$, avant taxes, en tenant compte de la recommandation de la firme d'architectes Beaudry & Palato, représentant la libération finale de la retenue de 10 %, dans le cadre des travaux de rénovation du plafond de la salle communautaire finalisés en date du 30 novembre 2016. (résolution numéro 2016-07-314)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Imprimerie Shawinigan – Fourniture affiches – Pancarte sentier pédestre Parcours actif

2017-01-015

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Imprimerie Shawinigan de la facture n<sup>o</sup> 6826, datée du 12 décembre 2016, d'un montant de 688,00 \$, avant taxes, représentant les coûts pour la fourniture d'affiches pour la pose d'une pancarte sur le nouveau sentier pédestre « Parcours actif ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Nordikeau – Honoraires professionnels – Changement bloc d'alimentation – Station des Pins

2017-01-016

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Nordikeau

de la facture n° FA-16-3948, datée du 31 décembre 2016, d'un montant de 830,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels pour de l'assistance technique dans le cadre du le changement du bloc d'alimentation, la réinstallation et le redémarrage de ce dernier pour le système de chloration à la Station des Pins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. – Honoraires professionnels – Arbitrage de différend**

**2017-01-017**

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L., des factures n<sup>os</sup>1306065 et 1307938, respectivement de 858,00 \$ et 4 403,00 \$, avant taxes, pour un total de 5 261,00 \$, représentant des honoraires professionnels pour l'arbitrage d'un différend et pour des consultations générales, pour la période se terminant le 30 novembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Julie Clermont, notaire- Honoraires professionnels – Procédure d'achat d'une bâtisse**

**2017-01-018**

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Julie Clermont, notaire, des honoraires professionnels dans le cadre du dossier 16JC0144, de 712,00 \$, avant taxes, pour l'exécution d'une procédure en lien avec l'achat comptant d'une bâtisse, en date du 11 octobre 2016.

Il est de plus résolu d'autoriser une affectation de surplus pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Yves Gaillardetz – Honoraires professionnels - Mentorat en urbanisme**

**2017-01-019**

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Yves Gaillardetz de la facture n° 4, d'un montant de 225,00 \$, sans taxes, représentant des honoraires professionnels pour du mentorat en urbanisme et affaires municipales auprès de Geneviève Massicotte, inspectrice en bâtiment et en environnement et de Jonathan Arseneault, inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement, pour la période se terminant le 21 novembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

### Le Réseau d'Information Municipale, division de Jaguar Média inc. – Abonnement annuel - 2017

2017-01-020

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'abonnement annuel au Réseau d'information municipale, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017, et le paiement à Jaguar Média inc. de la facture numéro FA16-41161 de 500,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### PG Solutions inc. – Contrats d'entretien et soutien des applications pour l'année 2017

2017-01-021

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à PG Solutions inc., des factures CESA20688, CESA21303 et CESA21935, respectivement de 9 205,00 \$, 3 635,00 \$ et 515,00 \$, totalisant 13 355,00 \$, avant taxes, représentant les contrats d'entretien et de soutien des applications financières et du gestionnaire municipal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Junior Tifo, consultant technologique – Honoraires professionnels - Fourniture d'épinglettes

2017-01-022

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Junior Tifo, consultant technologique, de la facture n<sup>o</sup> 281, datée du 10 décembre 2016, d'un montant de 1 060,00 \$, avant taxes, représentant les honoraires professionnels pour la fourniture de cinq cents (500) épinglettes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels – Diagnostic Service des loisirs

2017-01-023

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude

Grenier Ressources humaines inc. des factures nos 5066 et 5073, respectivement de 2 996,95 \$ et 1 324,75 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels consacrés à diverses rencontres et correspondances en lien avec la préparation du diagnostic structurel du Service des loisirs et la rédaction du rapport à ce sujet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**6. Engagements de crédits – Janvier 2017**

2017-01-024

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits et l'affectation du surplus suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Coaching situationnel (1 <sup>er</sup> février et 15 mars) – 2 derniers séminaires ACSIQ	02.22000.454	209,98 \$
Tapis séparateur pour cylindre à air	02.22000.649	362,21 \$
Panier de sauvetage (remplacement)	02.22000.649	834,67 \$
4 pneus (service incendie)	02.22020.640	570,09 \$
45 gallons d'antigel/liquide de refroidissement	02.32020.525	500,00 \$
Huile à moteur	02.32020.525	600,00 \$
Huile à transmission et diff. Grader	02.32020.525	3 000,00 \$
Huile hydraulique	02.32020.525	650,00 \$
Gyrophare pour camion 08-04	02.32020.525	330,00 \$
Lame pour camion 10-07	02.32020.525	2 830,00 \$
Remplacement différentiel – Niveleuse *	02.32020.525	37 000,00 \$
Plasma	02.32020.643	3 500,00 \$
Enrouleur à tuyau d'air	02.32020.643	250,00 \$
Polisseuse 2 vitesses	02.70120.522	1 500,00 \$
Achat et fabrication de bancs	23.08000.722	500,00 \$
Zumba	02.70150.459	80,00 \$
2 sleigh (carrioles)	02.70150.459	500,00 \$
1 traîneau à chien ou autre animation (bonification soccer bulle)	02.70150.459	650,00 \$
2 mascottes	02.70150.459	120,00 \$
1 frisbee-golf	02.70150.459	300,00 \$
Matériel sculptures de neige	02.70150.459	200,00 \$
Feux d'artifice	02.70150.459	735,00 \$

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

Souper pour artificiers	02.70150.459	50,00 \$
Animation ambulante – Inauguration du bâtiment	02.70150.459	350,00 \$
4 structures gonflables	02.70150.516	1 500,00 \$
2 chapiteaux avec chauffage	02.70150.516	1 150,00 \$
1 système de son complet	02.70150.516	300,00 \$
1 réchaud à vapeur (steamer) pour hot dog	02.70150.516	50,00 \$
5 ou 6 breuvages à la mi-sentier (Randonnée du Maire)	02.70150.610	90,00 \$
5 tubes à glisser avec ganses et poignées	02.70150.649	525,00 \$
4 appareils d'entraînement pour patin (en plastique)	02.70150.649	105,00 \$
15 cônes de sécurité (patinoire)	02.70150.649	250,00 \$
1 diable	02.70150.649	110,00 \$
1 radio talkie	02.70150.649	504,00 \$
Huile à lampe – Randonnée du Maire	02.70150.649	100,00 \$
Essence pour VTT – Randonnée du Maire	02.70150.649	15,00 \$
<b>TOTAL</b>		<b>60 320,95 \$</b>

\*Affectation du surplus

Affectation du surplus :

Description	Montant
Remplacement différentiel – Niveleuse *	37 000,00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 7. MRC de Maskinongé – Approbation du règlement d'emprunt 250-16

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès est membre de la Régie du Parc industriel régional de la MRC de Maskinongé;

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la MRC de Maskinongé, dans son rôle de régie, a adopté un règlement d'emprunt, en date du 14 décembre 2016, portant le numéro 250-16 et décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans le parc industriel régional (phase 1);

**CONSIDÉRANT** que ledit règlement est soumis à l'approbation des municipalités, conformément aux articles 468.38 L.C.V. et 607 C.M. du *Code municipal*;

2017-01-025

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu par le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès d'approuver le

règlement numéro 250-16, adopté par la MRC de Maskinongé, le 14 décembre 2016, et décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans le parc industriel régional (phase 1) pourvoyant à l'approbation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût et procéder à un emprunt à long terme n'excédant pas sept cent mille dollars (700 000 \$).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**8. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – Approbation par les personnes habiles à voter du Règlement 436-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 2 675 000 \$ pour la mise à jour du système de traitement des eaux usées**

2017-01-026

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès prenne acte du dépôt du Certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue le 5 janvier 2017, pour l'approbation du Règlement numéro 436-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 2 675 000 \$ pour la mise à jour du système de traitement des eaux usées.

Le nombre requis de personnes habiles à voter pour rendre obligatoire la tenue du scrutin n'a pas été atteint et, de ce fait, ledit règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter sur ce règlement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**9. Modification de la résolution numéro 2016-12-510 - Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil - 2017**

2017-01-027

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillée et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie la résolution numéro 2016-12-510 adoptée le 5 décembre 2016, en remplaçant, d'une part, la date du 14 août par celle du 7 août et, d'autre part, la date du 6 novembre par celle du 13 novembre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**10. Demande en vertu de l'article 239 de la L.A.U. – Demande de délai – Adoption du plan et des règlements d'urbanisme**

**CONSIDÉRANT** les résolutions 2010-11-385, 2011-03-084, 2011-10-322, 2012-04-127, 2013-02-060, 2014-02-053, 2015-01-016 et 2016-01-018 par lesquelles la municipalité

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

demandait un délai pour l'adoption des documents visés à l'article 59 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.A.U.)

**CONSIDÉRANT** que ces délais visaient, entre autres, à permettre, dans le cadre de la refonte de ses règlements d'urbanisme, d'y inclure les modifications du schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé découlant de la décision numéro 3677887 par laquelle la Commission de la protection du territoire agricole du Québec acceptait les demandes des volets 1 et 2 de la MRC;

**CONSIDÉRANT** que les commentaires émis par la MRC de Maskinongé relativement à la conformité desdits règlements impliquent d'y apporter de nouvelles corrections;

**CONSIDÉRANT** les nombreuses corrections recommandées par une firme d'urbanistes et les nouvelles modifications du schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé qui se sont depuis ajoutées;

**CONSIDÉRANT** que le délai accordé jusqu'au 27 janvier 2017 s'avère une fois de plus insuffisant pour compléter le processus de refonte du plan et des règlements d'urbanisme;

2017-01-028

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire un nouveau délai pour l'adoption des documents visés à l'article 59 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**11. Approbation de la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des impôts fonciers et nomination d'un enchérisseur – Dépôt à la MRC de Maskinongé**

2017-01-029

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des impôts fonciers selon le tableau suivant :

F6040_56_8137.00_0000
F6040_63_9255.00_0000
F6039_16_3264.00_0000

Il est également résolu de nommer madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière comme enchérisseur afin de représenter la municipalité et enchérir en son nom;

Il est de plus résolu de transmettre à la MRC de Maskinongé cette liste et la présente résolution avant le 20 janvier 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**12. OMH de Saint-Étienne-des-Grès - Approbation des prévisions budgétaires 2017**

**CONSIDÉRANT** que l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès a déposé, en date du 21 décembre 2016, ses prévisions budgétaires pour l'année 2017;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce document;

**CONSIDÉRANT** le budget approuvé de la Société d'habitation du Québec pour l'année 2017 qui établit le déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation à 37 588,00 \$;

**CONSIDÉRANT** que l'Office municipal d'habitation a demandé à la Société d'habitation du Québec une révision à la hausse du budget approuvé de 18 386,00 \$, portant ainsi le déficit d'exploitation à 55 974,00 \$;

**CONSIDÉRANT** que la part de la municipalité se chiffre à 5 597,00 \$, soit 10 % du déficit d'exploitation;

**2017-01-030**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les prévisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès et accepte de lui verser la contribution de 5 597,00 \$.

Il est de plus résolu que la municipalité s'engage à assumer sa quote-part des sommes investies dans les travaux RAM capitalisables et particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT



## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

### 13. Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Étienne-des-Grès- Nomination des représentants au conseil d'administration

CONSIDÉRANT que le mandat des conseillers Gaëtan Léveillé et Jocelyn Isabelle au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès se termine le 5 février 2017;

2017-01-031

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès reconduise messieurs les conseillers Gaëtan Léveillé et Jocelyn Isabelle dans leur fonction d'administrateurs pour l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès pour un mandat de trois ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 14. Aide financière 2017 - Agrandissement de l'immeuble de la COOP de Solidarité Santé Les Grès

CONSIDÉRANT que, lors de la séance extraordinaire du 15 avril 2013, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2013-04-177 confirmant l'accord de principe à la COOP de Solidarité Santé Les Grès par lequel la municipalité accorde une aide financière de 10 000 \$ par année, pendant 10 ans, pour l'agrandissement de l'immeuble;

2017-01-032

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le versement de 10 000 \$ à titre d'aide financière pour l'année 2017 à la COOP de Solidarité Santé Les Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 15. Subvention toilettes à faible débit – Versement – Matricule 6044-95-1664

CONSIDÉRANT que la demande du propriétaire, dont la propriété porte le matricule 6044-95-1664, visait un remboursement, par la subvention relative au Règlement 420-2013, pour le remplacement de deux (2) toilettes à grand débit par deux (2) toilettes à faible débit, alors qu'un seul remplacement a été considéré dans le versement précédent accordé lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2016;

2017-01-033

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le

versement au propriétaire, dont la propriété porte le matricule 6044-95-1664, du 25,00 \$ manquant dans le versement précédent, représentant le restant de la subvention accordée lors du remplacement de deux (2) toilettes à grand débit par deux (2) toilettes à faible débit.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**16. Octroi de subventions aux organismes et versement**

2017-01-034

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le versement des subventions aux organismes de loisirs, de sports et de culture comme suit :

<b>Organismes</b>	<b>Montant</b>
AFÉAS de Saint-Étienne-des-Grès	453,00 \$
AFÉAS de Saint-Thomas-de-Caxton	250,00 \$
Âge d'Or de Saint-Étienne-des-Grès	441,00 \$
Association de baseball mineur de Saint-Étienne-des-Grès	1 000,00 \$
Association baseball – Tournoi familial (spectacle Éric masson)	2 000,00 \$
Hockey 10-17 en action	280,00 \$
Scouts (louveteaux, louvettes et éclaireurs)	880,00 \$
Service des loisirs de Saint-Étienne-des-Grès -Comité culturel – Animation parc Réal-St-Onge (3 000,00 \$) -Service des loisirs – Golf (500,00 \$)	3 500,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>8 804,00 \$</b>

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**17. Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2017**

2017-01-035

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le renouvellement de l'adhésion de la municipalité à la Fédération québécoise des municipalités et le paiement de la facture n° 17-514 de 2 921,64 \$, avant taxes, pour l'année 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

### 18. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) – Adhésion 2017

2017-01-036

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'adhésion, pour l'année 2017, de mesdames Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Nancy Larocque, secrétaire-trésorière adjointe, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), et le paiement des factures n<sup>os</sup> 7261 et 7176, pour les cotisations annuelles, d'un montant respectif de 771,00 \$ et de 793,00 \$, avant taxes, incluant les assurances.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 19. PME en santé – Adhésion de la municipalité

**CONSIDÉRANT** le programme PME en santé offert par ASQ Consultant en avantages sociaux;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désire amorcer un projet de santé, mieux-être et productivité au sein de son équipe de travail;

**CONSIDÉRANT** les bénéfices que pourrait en retirer la municipalité, dont une baisse du nombre de réclamations en SST et du coût des assurances collectives;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a pris connaissance du document relatif à cette adhésion et qu'il s'en déclare satisfait;

2017-01-037

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve l'adhésion de la municipalité à PME en santé et autorise l'achat de la trousse PME, dont le coût est d'environ 1 000 \$, pour l'application du projet de santé, mieux-être et productivité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 20. Le Stéphanois inc. – Renouvellement de contrat pour l'année 2017

2017-01-038

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle le contrat avec le journal communautaire Le Stéphanois inc. pour l'année 2017, à raison de cinq (5)

pages sur une base annuelle, au tarif de 1 210,00 \$ chacune, pour un montant total de 6 050,00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**21. Octroi de contrat – Coopérative Gestion Phénix – Collecte des encombrants**

**CONSIDÉRANT** que l'an dernier, les citoyens ont répondu en grand nombre à la collecte des encombrants, permettant ainsi de favoriser leur réemploi, leur récupération ou leur valorisation;

**CONSIDÉRANT** qu'un peu plus de la moitié de cette collecte ne peut être ni récupérée, ni recyclée, ni valorisée et doit être amenée au site du dépôt des ordures de la Régie des matières résiduelles de la Mauricie (Régie);

**2017-01-039**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Coopérative Gestion Phénix le contrat de six (6) collectes sur appel des encombrants sur le territoire de la municipalité, pour un montant total de 6 000 \$, avant taxes, selon l'offre de services datée du 12 décembre 2016, pour la période du 30 janvier 2017 au 26 juin 2017.

Il est de plus résolu d'autoriser que les frais d'enfouissement des matières qui ne seront pas valorisées et, par conséquent, transportées au LET, seront à la charge de la municipalité, conditionnellement à ce que la Coopérative Gestion Phénix transmette à la municipalité un relevé des tonnages recueillis tous les mois de même que les résultats du projet pilote, à savoir les quantités valorisées, recyclées ou récupérées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**22. Octroi de contrat – Art Ciment Décoration s.e.n.c. – Fabrication pots à fleurs**

**2017-01-040**

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Art Ciment Décoration s.e.n.c. le contrat pour la fabrication de trois (3) pots à fleurs en béton fini pierre, dont un (1) avec gravure de l'inscription « Les Grès », pour un montant total de 2 170,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

### 23. Henri St-Amant et Fils - Avenant au contrat n° 5 - Bâtisse multifonctionnelle

CONSIDÉRANT que deux (2) directives de changements ont été émises par l'entrepreneur Henri St-Amant, responsable du contrat de construction de la bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès, en ce qui a trait à des travaux supplémentaires qui, selon lui, sont nécessaires quant à l'alimentation électrique des équipements de cuisine et au déplacement de la tuyauterie de gaz propane dans l'entre-toit de la cuisine;

CONSIDÉRANT que ces directives de changements ont été approuvées par la firme d'architectes Renée Tremblay;

2017-01-041

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve l'avenant n° 5 au contrat émis par l'entrepreneur Henri St-Amant, dans le cadre des travaux de construction de la bâtisse multifonctionnelle, en tenant compte de l'approbation de la firme d'architectes Renée Tremblay, selon la demande datée du 13 décembre 2016 s'élevant à 5 486,27 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité ledit avenant n° 5.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 24. Autorisation à demander des soumissions pour l'implantation d'un système de télémétrie, de régulation et d'acquisition de données aux installations d'eau potable

2017-01-042

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour l'implantation d'un système de télémétrie, de régulation et d'acquisition de données aux installations d'eau potable.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 25. Autorisation à demander des soumissions pour la rénovation du plancher de la salle communautaire

2017-01-043

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la rénovation du plancher de la salle communautaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Autorisation à demander des soumissions pour la fourniture d'un tracteur multifonctionnel

2017-01-044

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'un tracteur multifonctionnel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Autorisation à demander des propositions de prix pour la fourniture d'une tondeuse pour le terrain de soccer

2017-01-045

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à une demande de propositions de prix pour la fourniture d'une tondeuse pour le terrain de soccer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28. Autorisation à demander des propositions de prix pour le remplacement des lumières au garage municipal

2017-01-046

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à une demande de propositions de prix pour le remplacement des lumières au garage municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) - Adhésion annuelle 2017

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

2017-01-047

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu d'autoriser l'adhésion de Daniel Isabelle, directeur du Service incendie, à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), pour l'année 2017, et ainsi le paiement de la facture n° 19195, au montant de 250,00 \$, avant taxes, représentant les coûts de cette adhésion.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**30. Demande de modification – Ministère des Transports (MTQ) - Dispositions au sujet du stationnement sur le chemin des Dalles**

**CONSIDÉRANT** que le stationnement de voitures sur le chemin des Dalles, entre le boulevard de la Gabelle et le Petit-Saint-Étienne, nuit aux opérations de déneigement;

**CONSIDÉRANT** que le chemin des Dalles est une route de juridiction provinciale;

2017-01-048

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'envoi d'une demande au ministère des Transports du Québec afin qu'il modifie les dispositions au sujet du stationnement en l'interdisant l'hiver sur le chemin des Dalles, entre le boulevard de la Gabelle et le Petit-Saint-Étienne, pour faciliter les opérations de déneigement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**31. Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports (MTQ)**

**CONSIDÉRANT** que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, durant l'année 2017, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

2017-01-049

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu :

**QUE** la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2017;

**QUE** la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la *Loi de la voirie*, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

QUE la Municipalité nomme monsieur Jean-René Duplessis, directeur des Travaux publics, à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTO pour lesdits travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

32. Nomination d'une personne désignée pour participer au comité opérationnel – Entente de collaboration pour les situations d'insalubrité dans les habitations

CONSIDÉRANT qu'une entente de collaboration pour les situations d'insalubrité dans les habitations sur le territoire de la MRC de Maskinongé a été conclue et que le protocole découlant de cette entente a été signé en octobre dernier;

CONSIDÉRANT que, dans la poursuite des travaux relatifs à la signature du protocole d'entente, un comité opérationnel doit être formé et qu'une personne de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès doit y être désignée;

2017-01-050

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme madame Geneviève Massicotte, comme personne désignée, pour participer au comité opérationnel, dans le cadre de l'entente de collaboration pour les situations d'insalubrité dans les habitations sur le territoire de la MRC de Maskinongé.

Il est résolu que la rémunération et les dépenses admissibles de la personne désignée soient les mêmes que celles fixées par ses conditions de travail en vigueur en tant qu'inspectrice en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

33. COMBEQ – Adhésions 2017

2017-01-051

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu de renouveler l'adhésion de Geneviève Massicotte, inspectrice en bâtiment et en environnement et de Jonathan Arsenault, inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2017, et de défrayer le coût respectif des adhésions de 350,00 \$ et de 225,00 \$, pour un montant total de 575,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT



## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

### 34. COMBEQ – Inscriptions – Congrès 2017

2017-01-052

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise Geneviève Massicotte, inspectrice en bâtiment et en environnement, et Jonathan Arsenault, inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement, à assister au Congrès donné par la COMBEQ qui aura lieu au Hilton les 4, 5 et 6 mai 2017 à Québec. La municipalité assumera les frais d'inscription de 590,00\$ par personne, pour un total de 1 180,00 \$, avant taxes, ainsi que les frais de séjour et de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 35. COMBEQ – Inscriptions – Formations 2017

2017-01-053

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise Geneviève Massicotte, inspectrice en bâtiment et en environnement, et Jonathan Arsenault, inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement, à participer aux formations suivantes :

« Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection », le 24 mai 2017, à Trois-Rivières, au coût de 289,00 \$ par personne, pour un montant total de 578,00 \$, plus taxes;

« Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables », les 13 et 14 juin 2017, à Trois-Rivières, au coût de 540,00 \$ par personne, pour un montant total de 1 080,00 \$, plus taxes;

« La gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements et la préparation d'un dossier devant la cour », le 28 février 2017, à Québec, au coût de 289,00 \$ par personne, pour un montant total de 578,00 \$, plus taxes;

« Solutions réglementaires pour le contrôle des projets : Opportunités de la LAU », le 16 mars 2017, à Shawinigan, au coût de 289,00 \$ par personne, pour un montant total de 578,00 \$, plus taxes;

Il est de plus résolu d'autoriser Geneviève Massicotte, inspectrice en bâtiment et en environnement, à participer à la formation intitulée « Le rôle de conciliateur-arbitre », le 5 octobre 2017, à Trois-Rivières, au coût de 289,00 \$, plus taxes.

La municipalité assumera les frais d'inscription totaux de 3 103,00 \$, avant taxes, ainsi que les frais inhérents à ces formations, dont les frais de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**36. Association québécoise d'urbanisme – Renouvellement de l'adhésion 2017**

2017-01-054

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu de renouveler l'adhésion de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès à l'Association québécoise d'urbanisme pour l'année 2017 et de défrayer le coût de 138,00 \$, avant taxes, pour ce renouvellement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**37. Carnaval d'hiver – Autorisation d'embauche de moniteurs**

2017-01-055

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'embauche de trois (3) moniteurs pour l'animation du Carnaval d'hiver sur une période d'un jour de six (6) heures de travail, le 5 février 2017, totalisant dix-huit (18) heures de travail. Le salaire versé aux moniteurs est le salaire minimum plus un dollar, soit 11,75 \$/heure, auquel s'ajoutent des avantages sociaux, le tout tel que spécifié à la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**38. Association québécoise du loisir municipal (AQLM) – Renouvellement de l'adhésion 2017**

2017-01-056

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle l'adhésion de Karine Perreault, directrice des loisirs, à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) pour l'année 2017, au montant de 333,09 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**39. Renouvellement du bail emphytéotique – Âge d'Or**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de la paroisse de Saint-Étienne-des-Grès signe un acte de modification de la durée du bail emphytéotique avec l'Âge d'Or de Saint-Étienne-des-Grès afin de prolonger la durée à CENT (100) ans, ledit bail ayant débuté

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

le vingt octobre mille neuf cent quatre-vingt-neuf (20-10-1989) et se terminant le dix-neuf octobre deux mille quatre-vingt-neuf (19-10-2089) ;

**CONSIDÉRANT** que le bail emphytéotique était toujours en vigueur, et ce, aux mêmes conditions, entre le vingt octobre deux mille quatorze (20-10-2014) et aujourd'hui, malgré qu'il ne fût pas renouvelé, par écrit, avant cette date ;

**CONSIDÉRANT** que toutes les autres clauses, conditions et obligations stipulées dans le bail emphytéotique ainsi que dans le bail du sous-sol demeurent inchangées et continueront de s'appliquer sans qu'il soit nécessaire de les reproduire au contrat, à intervenir et sans créer novation ni dérogation ;

**CONSIDÉRANT** que tous les frais et honoraires des présentes, copies et publication de cet acte soient à la charge de l'Âge d'Or de Saint-Étienne-des-Grès (l'emphytéote) ;

**CONSIDÉRANT** la location du sous-sol par la Municipalité de la paroisse de Saint-Étienne-des-Grès, et son renouvellement depuis la signature du bail intervenue le 14 février 1991, ainsi que toutes les clauses y stipulées ;

**CONSIDÉRANT** que le maire, **Robert Landry**, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, **Nathalie Vallée**, soient ensemble autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte dont le projet a été préparé par Me Tony Harvey, notaire, soumis au conseil municipal et approuvé par celui-ci à l'unanimité, ainsi que tous autres documents nécessaires ou utiles aux fins des présentes ;

2017-01-057

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le fait que la résolution adoptée le 3 novembre 2014, portant le numéro 2014-11-467, soit annulée et remplacée par celle présentement adoptée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 40. Demande de subvention – École Ami-Joie - Défi Pierre Lavoie

**CONSIDÉRANT** que deux cyclistes, au bénéfice, entre autres, des élèves de l'école Ami-Joie-et-des-Grès, ont accepté de joindre l'équipe du 1 000 km du Grand défi Pierre Lavoie, de la Caisse de l'Ouest de la Mauricie, qui se déroulera en juin 2017 ;

**CONSIDÉRANT** que l'objectif de l'équipe est d'amasser plus de 20 000 \$, composés à la fois de dons individuels et corporatifs ;

**CONSIDÉRANT** que les premiers 11 000 \$ doivent être remis à la Fondation Pierre Lavoie et que l'excédent est destiné à deux écoles, soit l'école Ami-Joie et l'école de Saint-Élie-de-Caxton, pour l'achat d'équipements sportifs;

**2017-01-058**

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accepte de contribuer à la levée de fonds du Défi Pierre Lavoie, auquel participeront deux cyclistes de chez nous, pour le bénéfice, entre autres, des élèves de l'école Ami-Joie, et qui se déroulera en juin 2017, par le don d'un montant de 1 000 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**41. Le Noël du Pauvre – Demande d'accès gratuit à la salle communautaire**

**2017-01-059**

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte de donner, à l'organisme le Noël du Pauvre, accès gratuitement à la salle communautaire les 13, 14 et 15 décembre 2017, de 8 h à minuit.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**42. Motion de félicitations – Organiseurs - Les carrioles chantées**

**2017-01-060**

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement les organisateurs de l'événement Les carrioles chantées, qui s'est tenu le 17 décembre dernier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**43. Affaires diverses**

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

**Période de questions**

Début : 20 h 23  
Fin : 20 h 24

## Séance ordinaire du 16 janvier 2017

### 44. Clôture de la séance

2017-01-061

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 24.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière